

Rapport moral 2022 Jacqueline Leininger

En premier lieu, je tiens à remercier la Ville de Grenoble, qui a pris en compte notre besoin d'un local plus adapté à notre activité et nous a donné la possibilité de nous installer dans l'ancien lycée Jean Jaurès, local plus vaste et confortable et qui nous permet d'accueillir les DA dans de bien meilleurs conditions.

En 2022, La ville de Grenoble a également maintenu sa subvention montrant ainsi son engagement pour cette cause.

Nous souhaitons remercier particulièrement les associations co-fondatrices de l'ADA : le Diaconat Protestant, le Secours Catholique, la Cimade, les groupes locaux d'Amnesty International et l'ODTI qui tous, nous soutiennent depuis l'origine et avec lesquels nous nous sentons toujours en accord.

Nous remercions la Commission Asile de la Cimade à Paris pour son aide juridique essentielle pour nous. Nous tenons à remercier les membres de la Maison des Associations qui nous ont soutenus et permis de disposer de la salle de conférence pour nos permanences le mardi et le vendredi matin du mois de janvier au mois d'octobre 2022. Nous souhaitons aussi dire un grand MERCI aux responsables de la Maison des Associations qui nous ont hébergés de septembre 2007 à octobre 2022 !

Je souhaite aussi remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour accompagner les demandeurs d'asile de l'Isère. Ils sont là parfois seulement une demi-journée ou plus souvent. Que leur dire, sinon tout simplement, que, sans eux, l'ADA n'existerait pas et ne serait pas ce qu'il est !

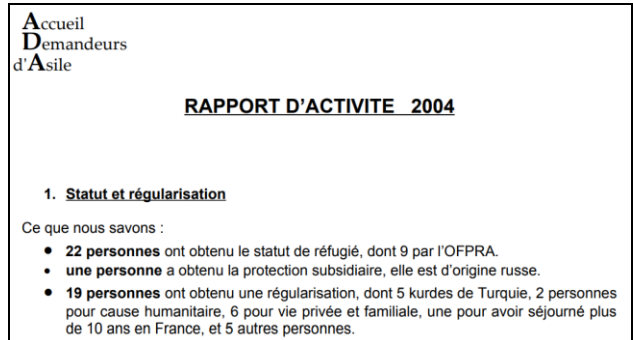
Je tiens aussi à remercier Jean-Michel REYNAUD pour son engagement en tant que Vice-Président pour la troisième année et tout le travail effectué pour que le déménagement se réalise dans les meilleures conditions possibles.

J'ai souhaité que 2022 soit ma dernière année à l'ADA, en tant que présidente. Je voulais dire que pendant ces 19 années, je suis passée par quelques moments d'angoisse, essentiellement pour des questions financières qui se sont toujours résolues grâce aux soutiens des adhérents.

Un peu d'histoire :

En 2003, à la création officielle de l'ADA en tant qu'association loi 1901, nous étions 21 bénévoles et aujourd'hui nous sommes 70 bénévoles et 3 salariés. Notre budget était de 2 500 € et maintenant de 200 000€. Voici la première page de notre premier Rapport d'activité.

(Tous les Rapports d'Activité sont disponibles sur le site internet de l'ADA depuis 2004)



En 2003 nous étions dans la crypte de l'église Notre Dame Réconciliatrice. Nous avions plus de 200 m2 que nous occupions deux fois par semaine. Ayant été expulsé l'été 2007, nous nous sommes installés à la MDA. Lieu, où nous avons déménagé deux fois.



Les permanences avaient lieu dans le couloir du premier étage jusqu'en juin 2015 et c'était un peu de la folie douce ! Ensuite nous nous sommes installés au rez de chaussée, déjà un peu plus au large, jusqu'au 25 octobre 2022.

Nous avons aidé à la rédaction des récits pour l'OFPRA depuis le début de l'ADA jusqu'à la création par la préfecture de l'Isère de la Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile (PADA) en avril 2013. Tous les DA étaient domiciliés à l'ADA depuis le début de notre existence et, à partir d'avril 2013, ils ont été domiciliés à la PADA.

Au début de la création de l'ADA, nous n'avons jamais été seuls, nous avons été soutenus par AI et avons bénéficié de la formation d'une juriste d'Amnesty International : Nathalys MARTIN, puis de juristes de l'association Forum Réfugiés à Lyon. Maintenant ce sont nos trois salariés qui assurent la formation des bénévoles de l'ADA.

Je voulais rappeler **quelques événements importants** de l'ADA

Printemps 2010, à la fin de la trêve hivernale, la situation de l'hébergement est devenue explosive au point que les structures et les collectivités locales concernées, parmi lesquelles, la Ville, se sont publiquement inquiétées des conditions de sortie. Face à cette pression, la Préfecture et les structures d'hébergement (l'ADATE et La Relève) ont mis en place un dispositif de transition qui a poursuivi l'hébergement au-delà du 31 mars. Toutefois, le dispositif était saturé dès la fin du mois de février, et de nombreuses personnes, y compris des familles avec enfants, n'ont eu d'autre solution que la rue. Le 29 avril, en lien avec Médecins du Monde, l'ADA a décidé de remettre des tentes en échange d'une forme de caution. L'ADA et MDM, en concertation avec la Ville de

Grenoble et le Conseil général ont mis en place un "camp de réfugiés" regroupant une cinquantaine de demandeurs d'Asile dans le parc public de l'Alliance, à proximité de l'OFII.



Un communiqué de presse a été largement diffusé à l'ouverture du camp, le soir du 29 avril. Prévu pour ne durer qu'une nuit, le camp a existé pendant presque deux semaines. Plusieurs bénévoles de l'ADA ont passé des nuits parmi les tentes afin d'assurer la sécurité du camp et dans la journée, nous étions là aussi.

Le 14 mai le Préfet est venu personnellement au camp et il a annoncé que tous les DA de ce camp seront relogés. Effectivement, dans la semaine qui a suivi, ils ont tous obtenu un hébergement. Depuis cette date, les camps de tentes de réfugiés sont devenus courant un peu partout en France.

Hiver 2010



La régionalisation de l'Asile a été votée en 2009, de ce fait, la préfecture de l'Isère est devenue responsable de 4 départements : Savoie, Haute Savoie, Drome et Isère. Les effets de cette augmentation de premier RDV à la préfecture ont commencé en décembre 2010.

Devant le portail de la Préfecture deux files étaient matérialisées par des barrières : une file à gauche, pour les usagers "normaux", une autre file, à droite, avec le panneau "Asile uniquement". La répartition était claire.



A l'ouverture du portail de la Préfecture un fonctionnaire du bureau Asile sortait, une feuille de papier à la main ; avec la liste des noms de ceux qui étaient convoqués. Puis, en fonction des places restantes, un nombre limité de demandeurs d'Asile pouvait accéder pour la première fois au guichet



Parfois, un, deux ou cinq. Très rarement tous ceux qui avait attendu. Les autres devaient revenir le lendemain, ce sont les policiers qui le disaient.

Finalement les DA restaient toute la journée et toute la nuit devant la porte de la préfecture, pour être certains d'être reçu le lendemain.

Mars 2011, l'ADA a informé les journalistes de France3 qui sont venus pour filmer des DA dormant sous des sacs plastiques devant la porte de la préfecture par tous les temps. Mais les services de la préfecture n'ont rien modifié. Des bénévoles de l'ADA venaient tous les matins apporter des boissons chaudes et du pain. Entre septembre 2012 et janvier 2013 des bénévoles de l'ADA et de la Cimade ont fait un décompte systématique et ils ont constaté que 51% des DA ont eu un refus

d'entrée au service asile de la préfecture ! Cela a duré pendant les années 2011, 2012 jusqu'à avril 2013. A partir de cette date la prise de RDV pour la préfecture s'est faite à La Relève qui était PADA. Enfin !

Printemps 2012 du 21/05/2012 au 02/06/2012, 40 bénévoles de onze associations, munis de fiches techniques, ont effectué une mission d'observation de l'accueil proposé par le Service de la Citoyenneté et de l'Immigration de la Préfecture pendant deux semaines. Cette observation devait avoir lieu dans les locaux de la préfecture et le préfet a refusé, donc nous étions à l'extérieur. Cette action a été à l'initiative de AISF dans plusieurs préfectures en France. L'organisation, à Grenoble, a été prise en charge par Fanny BRAUD. Le traitement des données récoltées a révélé des irrégularités importantes vis à vis du droit.



Un rapport a été établi et remis à la préfecture en juillet 2012. Depuis, il a un nom : OASIS (Observatoire de l'Asile en Isère) et Fanny BRAUD, une salariée de l'ADA, en est la responsable.

Printemps 2015

Suite aux informations par les médias des morts pendant la traversée de la Méditerranée, nous avons assisté à une mobilisation citoyenne importante pour soutenir les migrants.

Le 25 avril l'ADA avec les 4 groupes d'AI de Grenoble et le CIIP (Centre d'Information Inter Peuples) a initié une action symbolique sur le pont piéton de l'Isère. L'objectif était d'attirer l'attention du public et des autorités en lançant un appel : " Hommage aux victimes, Honte à l'Europe". Des membres d'autres associations et des citoyens anonymes étaient présents. Les participants ont jeté symboliquement une fleur blanche dans l'Isère.



Cette année-là a vu le début de l'organisation de collectifs citoyens d'hébergement tout autour de Grenoble.



D'autre part les bénévoles de l'ADA se sont impliqués dans la consultation concernant la réforme du droit d'asile. Il fallait transposer les textes européens en droit français. La Loi a été promulguée le 29/07/2015. Cela a été la création du GUDA, les Procédures prioritaires sont devenues Procédures accélérées et les DA ont eu de nouvelles attestations de demande d'asile.

Une nouvelle réforme : la "loi Collomb" de 2018 a détricoté les quelques avancées issues de cette réforme et une nouvelle loi est en débat, en 2023, pour aggraver encore la situation.

Printemps 2016 : les 30 ans de l'ADA.



Cet événement a eu lieu sur le campus universitaire de Grenoble en présence du maire de Grenoble. Une bonne partie de la journée s'est déroulée dans un amphithéâtre de Sciences Po. Nous avons pu rassembler des personnes qui nous ont aidés entre 1986 et 2016. Deux des trois personnes qui ont créé l'ADA étaient présents.



Le 15 mars 2017

Le matin, un incendie s'est déclaré dans une tour du village olympique qui était squatté depuis 2012 par des DA. La tour était alors occupée par une centaine de personnes, dont une soixantaine étaient en demande d'asile et au moins 6 étaient des réfugiés statutaires. L'alerte a été rapidement donnée, mais l'incendie s'est très vite propagé et les fumées ont envahi les étages. Des personnes ont dû sauter des fenêtres du 2ème étage.





Cet incendie met en lumière le problème de l'hébergement des DA qui sont obligés de s'abriter dans des squats ou des camps, ce sont des conditions indignes. La moitié des DA sont sans hébergement et c'est toujours le cas en 2023 !

En 2020, pendant la période du COVID l'OFPRA et la CNDA ont été fermés 3 mois, et nous, le jour de l'annonce du confinement, le 16/03/2020, nous avons envoyé 40 recours à la CNDA pour tous les dossiers en cours. Dès fin mars nous avons pu, deux d'entre nous, deux fois par semaine, être à la MDA pour le suivi des courriers. Je peux dire que, pour les DA, en terme de confinement à la maison, cela a été, pour certains un confinement dehors ! A partir de juin 2020 nous avons repris les entretiens et le suivi de tous les dossiers



Grâce au confinement nos conditions de travail se sont améliorées car nous avons pu utiliser la salle de conférence pour nos deux permanences.

Notre déménagement à l'ancien lycée Jean Jaurès a été un moment important pour l'ADA. Dans un premier temps en août 2022 le CCAS de la ville de Grenoble nous a donné du mobilier que nous avons stocké au lycée. Puis entre le 17 et le 21 octobre nous avons transporté tout notre matériel de la MDA. Aucun déménageur, que des bénévoles !



Je termine cette rétrospective par des photos de notre AG de 2022 pour laquelle deux de nos avocats préférés étaient présents : Olivier BRISSON et Maya LINO. Fanny BRAUD a présenté son rapport OASIS, Denise BOUX son rapport financier et Marie-Pierre et Olivier le rapport d'activité.



Je suis tout à fait confiante dans l'avenir de l'ADA grâce à l'investissement de ses salariés et de tous ses bénévoles. L'ADA a toujours été une structure collective avec des personnes ayant un vrai engagement.

Pour moi, être présidente, cela n'a jamais signifié d'être la "chef", j'ai toujours pris en compte et soutenu, les idées des bénévoles et des salariés.

J'aimerais dire aussi, que ce travail bénévole à l'ADA a apporté du sens à ma vie et, si je ne suis plus présidente, je reste une bénévole et j'en suis fière.

Ce soir, nous allons vous présenter, pour 2022, notre rapport financier et notre rapport d'activité.



Merci à tous
Jacqueline LEININGER, le 13 mars 2023

